

À l'attention de M. Etienne Champion,
Recteur de l'académie de Versailles
s/c Mme Pascale Pommat,
Provisseure du lycée Joliot-Curie de Nanterre

Nanterre, le 6 mai 2024

Objet : Situation de M. Kai Terada

Monsieur le Recteur,

M. Kai Terada, qui a subi une mutation « dans l'intérêt du service » en début d'année scolaire 2022-2023, a effectué comme l'an dernier une demande de mutation au mouvement intra-académique avec comme unique vœu le lycée Joliot-Curie de Nanterre. Nous avons appris par voie syndicale que cette demande a, cette année encore, été neutralisée. Nous nous indignons de cette décision arbitraire et injuste qui va à l'encontre du droit à la mobilité de M. Terada. Dans l'immédiat, nous demandons que son vœu soit réactivé pour que sa participation au mouvement intra-académique soit prise en compte comme celles des autres personnels de l'académie. Plus largement, nous revendiquons toujours la réintégration de M. Terada au lycée Joliot-Curie sans perte d'ancienneté de poste.

Veillez recevoir, Monsieur le Recteur, nos sincères salutations.

Les représentant-es des personnels du lycée Joliot-Curie de Nanterre (listes SUD-CGT et Joliot en
Commun)